



Soucis fosse septique en location

Par floflo70

bonjour

mon fils est rentree dans sa location debut juillet depuis gros soucis avec sa fosse septique(qui apparemment n a pas ete vidé)aucun justificatif n a ete fourni par l agence de location de meme ses sanitaires sont inutilisable debordement. depuis aller /venu vidange(mais niveau puisard)ne trouve pas la fosse,3 semaines que ca dur. quel recours?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un courrier RAR au bailleur pour signaler les nuisances avec mise en demeure de remettre en état de fonctionnement et respect des critères de décence.

Sinon il fera appel aux services d'hygiène de la mairie ou de l'ARS.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2042]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2042[ur]

PS : Il aurait quand même pu réclamer le certificat de vidange du précédent locataire....

A-t-il pensé à relever les compteurs lors de l'état des lieux ?

Et les attestations d'entretien/de ramonage des chaudières/cheminées/poeles ?